

De : 2004.pelletant [mailto:2004.pelletant@laposte.net]

Envoyé : vendredi 12 mars 2004 12:52

À : ascavie

Objet : Re:association ASCAVIE - lettre aux candidats

Vous m'avez consulté, comme les autres candidats aux élections cantonales, afin de recueillir mon point de vue sur cinq questions importantes pour la qualité de vie du quartier de Guiperreux et de Longpont sur Orge.

Je me plie bien volontiers à cet exercice. Je vous rappelle qu'en tant que Conseiller Général, je vous ai déjà exprimé à plusieurs reprises mon soutien le plus complet, et que nous faisons cause commune sur les sujets qui vous préoccupent.

A ce titre, nous nous sommes rencontrés très régulièrement pour travailler à ce propos.

Voici donc mes réponses.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs

QUESTION 1 - DESENCLAVEMENT DE LEUVILLE

Ce projet fut présenté le 4 mai 2000 lors d'une réunion à la Sous-Préfecture de Palaiseau avec la participation des services de l'Etat, du Conseil Général et de la commune de Leuville. Dès l'origine, j'ai demandé que la plaine agricole soit préservée à tout prix et que la nouvelle voie soit réalisée en contrebas, le long de la Francilienne. Depuis, je n'ai pas changé d'avis et j'ai répété à de multiples reprises cette position.

Malheureusement, le projet étudié par les services techniques du département, prévoit une emprise différente, plus proche des habitations et traversant les espaces agricoles. Il faut dire les choses clairement, ce projet a été inspiré par la municipalité de Longpont qui souhaitait ainsi ouvrir dans cette partie du territoire une nouvelle zone d'activités industrielles. De plus, cela permettait d'utiliser des terrains déjà disponibles.

Je compte bien poursuivre mon action au Conseil Général afin d'obtenir le retrait de ce projet. Un changement de majorité suite aux élections de mars 2004 devrait me permettre d'obtenir gain de cause.

QUESTION 2 - CIRCULATION DE TRANSIT SUR LES VOIES COMMUNALES

En effet, nous subissons dans nos communes et notamment à Longpont-sur-Orge, Linas et Montlhéry, des nuisances importantes du trafic de délestage de la Francilienne et de la RN 20. J'ai pu obtenir quelques investissements d'amélioration de la circulation sur la RN 20. Nous devrions voir les premières réalisations dans les prochains mois.

Concernant les problèmes de délestage, ceux-ci ne pourront être réglés que dans le cadre d'une requalification des modes de circulation sur le tronçon Linas-Longjumeau. Je ne vous cache pas qu'un gros travail reste à faire en ce sens.

Le transfert de la RN 20 sous la responsabilité du Conseil Général, suite aux nouvelles lois de décentralisation, permettra d'envisager la réalisation de travaux importants. Cela n'était pas possible jusqu'à présent du fait du manque de moyens et de l'inertie des administrations de l'Etat. Comme vous le verrez dans mes documents de campagne, j'attache une attention particulière aux problèmes et nuisances qui découlent de la situation actuelle de la RN 20 et bien sûr, je resterai mobilisé pour que nous puissions enfin aboutir.

QUESTION 3 - AVENIR DES ESPACES AGRICOLES

Le problème de la déshérence des terres agricoles est très présent dans notre canton et sur les territoires des communes de La-Ville-du-Bois, Nozay, Marcoussis, Longpont-sur-Orge. Je considère que les politiques menées à la fois par le Conseil Général mais également par la Région et l'Etat ne sont pas suffisantes.

Je souhaite proposer des améliorations dans deux axes. D'une part, en matière de maîtrise foncière pour éviter que des terrains soient vendus à n'importe qui, sans contrôle des pouvoirs publics. D'autre part, en matière de dynamisation des activités agricoles dans les zones péri-urbaines, et notamment par l'aide en direction des jeunes agriculteurs.

QUESTION 4 - MISE EN VALEUR DES COTEAUX DE GUIPERREUX

Le rôle que peut avoir un Conseiller Général sur un dossier comme celui là est principalement d'accompagner, voire d'inciter l'action des municipalités. Dans le cas précis des coteaux de Guiperreux, une action peut être entreprise soit par la commune, soit par le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval dans le prolongement des espaces naturels déjà gérés. Je suis donc prêt à œuvrer dans ce sens.

QUESTION 5 - TERRAINS GENS DU VOYAGE DE LA VILLE DE MONTLHERY

Ce projet est très inquiétant car l'aire d'accueil envisagée par la ville de Montlhéry pourrait dans l'avenir être agrandie et accueillir près de 150 caravanes. En tant que Conseiller Général, mais également Maire d'une commune riveraine, je considère que ce projet a été élaboré volontairement à l'insu des populations. Je ne vous cache pas que je trouve cette méthode scandaleuse, comme je trouve très troublant que le Maire de Montlhéry puisse se prévaloir de l'accord de la ville de Longpont alors que cette dernière ne trouvera aucun avantage dans ce projet d'aire d'accueil de caravanes.

Je suis convaincu que l'accueil et l'insertion des gens du voyage sont des problèmes sérieux qui ne peuvent être réglés que dans une concertation entre les communes et avec la population déjà installée. Je pense que le projet de Montlhéry est un mauvais projet, il existe dans le canton d'autres parties de territoires non situées à proximité de quartiers habités, qui pourraient très bien accueillir les gens du voyage.

Vous pourrez lire l'ensemble de mes propositions sur ce sujet dans mon programme. Elles résident principalement dans la renégociation du Schéma d'Accueil des Gens du Voyage qui impose à notre canton la création de six fois plus d'aires d'accueil que dans les autres cantons du département. Elles reposent également sur une concertation systématique avec les habitants et le traitement de ce problème dans le cadre des structures intercommunales existantes.